

(1)

(N° 104.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1890.

Exécution des nouvelles armes de guerre.

(Pétitions des habitants d'Ans, Bellaire, Herstal, Jupille, Liège, présentées le 19 novembre 1889.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION DE L'INDUSTRIE, PAR M. ANCIEN.

MESSIEURS,

Par pétitions, renvoyées à la Commission permanente de l'industrie, des habitants de Liège, Ans, Bellaire, Herstal et Jupille réclament l'intervention de la Chambre pour que l'invention des nouvelles armes de guerre soit confiée à l'industrie armurière liégeoise et pour qu'il soit fait choix d'un fusil d'invention belge.

Les questions soulevées par les pétitionnaires ont fait l'objet d'un débat lors de la discussion du Budget de la Guerre pour l'exercice 1890, et, à cette occasion, l'honorable général Pontus a donné des explications qui ont été accueillies favorablement par la Chambre.

Dans ces circonstances, la Commission permanente de l'industrie a l'honneur de vous proposer le renvoi desdites pétitions à M. le Ministre de la Guerre.

Le Rapporteur,

ANCIEN.

Le Président,

EUGÈNE MEEUS.

(*) La Commission permanente de l'industrie est composée de MM. MEEUS, président, NEEF-ORBAN, GILLIEAUX, DE HEMPTINNE, DUMONT, NOËL, NERINCKX, DE SMET DE NAEYER, BEECKMAN, ANCIEN et DE DECKER.